

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 4 (1901)
Heft: 182

Artikel: Lettre Patoise
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-285443>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

GRAND'MAMAN

Je suis dégoûté du cheval !

Vous croyez peut-être que c'est pour en avoir trop mangé pendant le siège, à mon corps, ou, du moins, à mon estomac défendant...

Erreur !

Ou bien vous vous figurez que j'ai un essai malheureux d'adhésion à la section des hippophages...

Vous n'y êtes pas !

Si je suis dégoûté du cheval, c'est tout bonnement parce que cette sale bête (elle a du poil aux pattes !) m'a fait rater mon mariage. Une dot énorme ! Et une fiancée... Ah ! quelle fiancée ! Enorme aussi, la fiancée : Mlle Adélaïde Soupié.

Je me serais donc pour ma part, parfaitement accommodé de l'aimable embonpoint d'Adélaïde.

Mais va-t'en voir s'ils viennent ! Il y a eu un cheveu !

Et quel cheveu !... Un cheval !

Oui, je suis la victime de la plus noble conquête que l'homme ait jamais faite. Conquête absurde — oh ! combien ! — et dangereuse — incommensurablement.

Je vous vois d'ici sourire (ma vue est excellente) et je vous entends (j'ai l'ouïe très fine) murmurer d'un air plutôt égayé :

— Bon, encore un que sa monture à semé, l'autre matin, sur le Cours-la-Reine.

Eh bien ! j'ai le regret de vous annoncer qu'une fois encore, vous vous introduisez l'index très profondément sous l'arcade sourcilière. En d'autres termes, vous vous mettez le doigt dans l'œil. Car je suis d'autant plus difficilement désarçonné que je ne monte jamais à cheval !

Et que serait, du reste, la chute la plus douloureuse auprès de la catastrophe dont je viens d'être victime !

Vous en exigez le récit ?

Alors, laissez-moi reprendre les choses d'un peu haut.

Je suis joueur... Mais non pas de ces joueurs mesquins à qui suffisent le loto patriarcal ou le nain jaune des familles.

Ce qu'il me faut, à moi, ce sont les émotions de la roulette, la fièvre du baccara, le péril des opérations de Bourse et surtout... oh ! surtout... la folle agitation des hippodromes. Ah ! les courses, les courses... Ma passion, ma vie !

Le pesage, le drapeau du starter, le départ, les cris : « A 5 je donne. — Hip ! hip ! hurrah ! — Comme il veut, dans un fauteuil... — Au petit galop, les mains basses ! »

Et puis la déveine, la guigne noire et les réflexions d'après coup :

— Parbleu ! c'est absurde. C'est *Machin* que j'aurais dû prendre !

Je ne sais, en effet, pas pourquoi c'est précisément le cheval qu'on devrait prendre qu'on ne prend jamais !

Il y a du symbole, là-dessus !

Or, j'avais, quant à moi, tellement... symbolisé, qu'un beau matin je m'éveillai dans des dispositions matrimoniales que je ne m'étais pas soupçonnées jusqu'alors.

L'homme n'a pas été créé pour vivre seul... surtout quand il n'a plus le sou : c'est en vertu de cet adage que je me laissai conduire par mon notaire à l'Opéra-

Comique, afin d'y faire la connaissance de Mlle Adélaïde Soupié. Je plus, la dot me plut et, huit jours après la présentation, il fut décidé que l'on convierait, pour le dimanche suivant, à la signature du contrat chez mes futurs beaux-parents, le ban et l'arrière-ban des Soupié de Paris, de la province et même de l'étranger.

Parmi cette avalanche de Soupié, on m'avait bien recommandé d'avoir des écarts particuliers pour la vieille grand'mère d'Adélaïde, une bonne dame qui avait la discréption d'habiter loin de la capitale et d'être d'une santé assez chancelante pour justifier toutes les *espérances*.

J'étais animé des meilleures intentions, et tout se fut évidemment passé le mieux du monde, si...

Mais aussi je vous demande un peu pourquoi la Société des steeple-chases de France s'avisa d'utiliser la piste d'Auteuil ce dimanche-là ?

Dieu m'est témoin, pourtant, que j'hésitai longtemps. Mais, à l'instant où j'allais peut-être triompher de la tentation, un ami (les amis n'en font jamais d'autres) vint m'offrir un *tuyau*... certain ; des deux juments de prix qui se disputaient les faveurs du *betting* et que le programme dénommait l'une *Danse-du-Ventre* et l'autre *Grand'Maman* ; c'était cette dernière qui devait mériter seule la confiance des parieurs.

Et tout en déplorant le sans-gêne de cette fin de siècle qui baptise si irrévérencieusement de vulgaires cavales, je me laissai entraîner à Auteuil, où je *pontai* sur *Grand'Maman* comme un simple sapeur du génie.

Fatale inspiration ! Cette rossinante se comporta comme le dernier des chevaux de fiacre et ne fut même pas placée !

Aussi vous pouvez vous faire une idée de ma tête, le soir, à la petite sauterie des Soupié !

J'étais tellement absorbé dans mes tristes souvenirs, tellement occupé à vouer l'animal artisan de ma ruine à la fureur de toutes les divinités infernales, que j'en oubliai la vieille grand'mère asthmatique dont il me fallait à tout prix conquérir les bonnes grâces...

Sans doute pour me rappeler à un plus juste sentiment de la réalité, Mlle Adélaïde vint me relancer jusque dans le petit fumoir, où je cherchais à étouffer mes remords sous d'épais nuages de nicotine.

Il fallut me résigner à la valse de rigueur.

Dès les premiers tours, ma fiancée me demanda :

— Eh bien ! monsieur, Léon, vous ne me dites rien de grand'maman ?

O rage ! ce nom maudit. Ah ça ! comment savait-elle ?

Et, sans même me donner le temps de la réflexion :

— *Grand'Maman* ! Ah ! la vieille haridelle efflanquée. En voilà une dont je vous engage à vous méfier ! S'il ne tenait qu'à moi, elle ne serait pas longue à faire connaissance avec l'équarrisseur... Du reste, je... Eh bien ! Mademoiselle... qu'est-ce que vous avez donc ?

Adélaïde venait de se pâmer dans mes bras !

Ce fut un trait de lumière.

O quadruple gaffe ! J'avais confondu madame son aïeule avec le carcan qui m'avait si bien étrillé !

Je ne jugeai pas à propos d'entreprendre de me justifier. Aussi bien Adélaïde, revenue à elle, poussait déjà des cris d'orfraie,

en me traitant d'assassin, et je n'eus que le temps de m'esquiver pour échapper à la vengeance de toute la tribu des Soupié !

Si vous croyez qu'il n'y a pas de quoi être dégoûté du cheval ! Depuis ce jour-là, je ne peux plus en voir un, même en peinture, même dans le pot-au-feu.

Et voilà comment je suis devenu cycliste.

LÉON VALBERT.

Un partage difficile, mais possible

Un brave paysan possédant trois fils, voulut les récompenser en proportion de leurs services et de leur âge ; il leur proposa de partager les dix-sept bœufs qu'il possédait dans les proportions suivantes :

À l'aîné, la moitié des bœufs ;

À deuxième, le tiers ;

À troisième, le neuvième.

La proposition fut d'abord acceptée ; mais après un premier examen, les jeunes gens se recrièrent parce que, pour faire ce partage, il fallait selon eux tuer et découper un ou deux bœufs, et qu'ils désiraient conserver toutes les bêtes intactes.

En effet, selon les indications du père, le premier fils devait recevoir 8 bœufs et demi ; le second 5 bœufs et le tiers de 2 ; enfin le troisième, 1 bœuf et le neuvième de 8 bœufs.

Cependant, le bonhomme leur démontra que la chose n'était pas aussi difficile qu'elle paraissait et fit le partage à la satisfaction de tous.

Comment s'y prit-il ?

Cher lecteur, nous ne voulons pas vous faire attendre la solution jusqu'au prochain numéro, nous vous la donnons de suite.

Le paysan s'en fut trouver un de ses voisins et lui emprunta un bœuf pour quelques heures : ce qui porta son troupeau à dix-huit têtes.

Puis s'adressant à l'aînée de ses fils, il lui dit :

— D'après mon compte, la moitié de dix-sept bœufs est de huit et demi ; eh bien ! comme mon troupeau est augmenté, je t'en donne la moitié, soit neuf bêtes ; tu as donc plus que je ne t'ai promis.

— Toi, dit il ensuite au second, tu auras également plus que ta part, puisque le tiers de 17 est de 5,65, je vais te donner 6 bœufs soit le tiers de 18.

— Et toi dit-il au troisième, tu vas avoir le neuvième de 18, ce qui te fera deux bêtes.

— Etes-vous contents ?

Il est vrai qu'il reste un bœuf que j'ai emprunté pour faciliter nos comptes et que je vais rendre. Mais le partage est bien selon nos conventions, car $9 + 6 + 2 = 17$ égalant bien les dix-sept bœufs que j'avais promis de vous partager.

LOUIS DE VALLIÈRES.

LETTRE PATOISE

Dâ lai Côte de mai.

Oh ! les vélos ! Oh ! les vélos ! Say point djasay, que d'ichetoires ay raiconterin ! To les

djos, dà qu'i seu quasi feu di monde, i en ai-
prend des âtres. Dain in vlaidge qui ne veupe
nommay po ne nien biaissi, ay ié enne soule de
ces petés tchevâs d'acie que ne se lèchampent
aidé moennay vou en vent. Le turie, le mère,
le régent, le cabartie, l'organiste, to les gros di
iue pédalant. Cà in piaygis de les vois, tchutôt
tian ay maîrtchant droit, co que n'airive pe
tot les còs. In djo, ay niépe inco longtemps,
Monsieu le tiurie, en pésaint in vlaidge,
vlay visitay le mòtie; son peté tchevâ vait to
simpiement le déposay à corridor d'in cabaret,
Le lendemain le mère, en traivoichant in atre
velaidge, velay allay boire enne chope a cabaret,
sai machine vait le lancie contre lai poëtche
d'enne chaipelle. Le cabareté, lu, en allait
contre Laufon, écouvay lai route aivô lai tête.
Cé que l'aint vu m'aint dit qu'ay mairchay
« *ventre à terre* ». Le régent ay peu l'orga-
niste, cà dous malins, ay ne diampe de m'a de
ios petés tchevâs, dà qu'ay io fin ainco pu de
farces qu'é premies. I trove qu'ay lain régeon.
Si moi i aivô in vélo, ay peu qu'en culbutant
i rontueche les pieres tchu lai route, i n'adrôpe
m'en braidiay. An nonpe fâte de tot dire. Main
s'an aivay des vélos in pô pu dociles, colo adrait
meu. Qu'en dites-vos ?

Stu que n'ape de bôs.

Ça et là

Un mot de Guillaume II. — Il paraît que Guillaume II a un tie : à la moindre contrariété, il prend entre le pouce et l'index de la main gauche le lobe de l'oreille droite et tire violemment dessus.

Lors de son séjour en Angleterre, à l'occasion des funérailles de la reine Victoria, l'empereur allemand, en visite chez le duc d'York et de Cornouailles, reçut une dépêche. Elle ne devait pas contenir des nouvelles agréables, car il se mit aussitôt, dit-on, à malaxer son organe auditif.

Tout à coup le fils du duc d'York, le petit prince Edouard Albert, âgé de six ans, dit :

— Dis-donc, *unkly*, pourquoi tires-tu sur ton oreille ?

— Parce que je suis ennuyé, mon cheri.

— Et tu fais toujours cela quand tu es ennuyé, dis ?

— Oui, mon cheri.

— Et quand tu es très ennuyé, qu'est-ce que tu fais ?

— Je tire l'oreille d'un autre, fut la réponse.

De qui le puissant empereur tire-t-il l'oreille, lorsque les affaires ne vont pas ?

Les Parisiens à Paris. — Il paraît que Paris ne renferme pas 36 pour 100 de Parisiens, d'après le dernier recensement. Sur cent habitants de Paris, soixante quatre sont nés à l'étranger ou en province.

Nous n'aurions même pas cru que la proportion des vrais Parisiens fût encore si forte à Paris. Du reste, Paris, au point de vue du cosmopolitisme, détient le « record » parmi les capitales de l'Europe.

La population indigène de Vienne est évaluée à quarante-cinq pour cent ; celle de

Berlin à quarante et un pour cent ; celle de Saint-Pétersbourg à quarante pour cent ; celle de Londres, à soixante-cinq pour cent.

Ce qu'il serait curieux de savoir, et ce que le recensement ne peut dire, c'est le nombre des Parisiens nés à Paris de Parisiens qui eux-mêmes y sont nés. On arriverait de la sorte à une minorité insignifiante.

admirateur des Sénégalaïs à Porrentruy ; Un sa-tisfait de la Kermesse du Banné ; Le solitaire du Fahy ; Il vaut mieux souffrir le mal que de le faire à Porrentruy.

714. ANAGRAMME.

IL L'A DONC PRIÉ ? DAME.

715. SURNOMS.

Quels sont les personnages surnommés

- 1^e — *L'Athée du Roi*.
- 2^e — *Le Malade de la Reine*.
- 3^e — *Le Fléau des Rois*.

716. LANGAGE FRANÇAIS.

LE BARREAU.

Quelle est l'origine du nom de *Barreau* ?

717. MOTS EN TRIANGLE.

X X X X X X X X	1. Synonyme de matérielles.
X X X X X X X	2. Qui a rapport au nom.
X X X X X X	3. Copiés exactement.
X X X X X	4. Insectes nuisibles.
X X X X	5. Quadrupèdes.
X X X	6. Synonyme de fatigué.
X X	7. Moitié d'elle.
X	8. Consonne.

Envoyer les solutions jusqu'au mardi soir, 9 juillet prochain.

Publications officielles

Convocations d'assemblées.

Courroux. — Assemblée paroissiale le 30 à 2 h. pour passer les comptes, voter le budget, autoriser une vente.

Delémont. — Le 30 à 10 h., 1/2 pour passer les comptes.

Les Bois. (II^e section) le 30 à 2 h. à la maison d'école du Cerneux-Godat pour passer les comptes et s'occuper de demande de terrains.

St Brais. — Assemblée d'arrondissement d'état-civil le 30 à 11 h. pour élire l'officier d'état-civil et son suppléant.

Ocourt. — Le 7 juillet à 3 h. pour décider de quelle manière on veut essentir les pâturages, décider si on établira un bassin de fontaine, fixer le traitement du préposé, statuer sur une somme prêtée en compte au receveur.

Cote de l'argent

du 26 juin 1901.

Argent fin en grenailles. fr. 104. 50 le kilo.

Argent fin laminé, devant servir de base pour le calcul des titres de l'argent des boîtes de montres . . . fr. 106. 50 le kilo.

Editeur-imprimeur : G. Moritz, gérant.

709. MOTS HISTORIQUES

Rivarol.

J U L E S
U K A S E
L A P O N
E S O P E
S E N E F

Ont envoyé des *solutions partielles* : MM.
Le pilier du cercle Industriel Neuveville ; Un